



1	<b>Dormant</b> : partie fixe d'une porte ou d'une fenêtre scellée dans la maçonnerie
2	<b>Ouvrant</b> : partie mobile d'une porte ou d'une fenêtre fixée sur le dormant
3	<b>Châssis</b> : élément de fenêtre, fixe ou mobile composé d'un cadre recevant une partie vitrée, grillagée, pleine ou à lamelles
4	<b>Vantaux</b> : partie ouvrante d'une porte, d'une fenêtre à la française ou à l'anglaise
5	<b>Montant</b> : pièce constituant l'un des cotés verticaux des ouvrages (dormant et ouvrant)
6	<b>Montant de rive</b> : montant d'un vantaux qui reçoit les organes de rotation (montant ferré)
7	<b>Montant de battement</b> : montant d'un vantaux qui vient s'appuyer sur le montant du second vantaux
8	<b>Meneau</b> : montant dormant séparant plusieurs châssis ou vantaux d'un ouvrage composé
9	<b>Traverse</b> : pièce constituant l'un des cotés horizontaux des ouvrages (dormant et ouvrant)
10	<b>Pièce d'appui</b> : traverse de forme spéciale placée à la partie inférieure du dormant et scellée sur le rejingot de l'appui ou du seuil de la baie.
11	<b>Traverse d'imposte</b> : traverse du dormant séparant une imposte du ou des châssis inférieurs dans un ouvrage composé
12	<b>Petit bois</b> : pièce de faible section horizontale ou verticale séparant les châssis pour en permettre le vitrage par des vitres de plus ou moins grandes dimensions
13	<b>Parclose</b> : pièce de faible section servant au maintien des vitrages dans les feuillures du châssis
14	<b>Caisson</b> : partie assemblée au dormant destinée à contenir divers organes de fermeture